

# Oblitération rectiligne

## «THREE RIVER» (1799-1801)

Jacques Nolet, AQEP

Parmi la douzaine de types de marques rectilignes recensées pour le bureau de poste de Trois-Rivières, il y a en un qui retient inévitablement l'attention des spécialistes de l'histoire postale québécoise. C'est celui qui a été utilisé entre les années 1799 et 1801 et qui présente une faute d'orthographe dans la désignation de la ville de Trois-Rivières. Il manque, en effet, le "S" final au mot RIVER (illustration #1).

THREE.RIVER

Illustration # 1  
Dessin de la marque rectiligne erronée

J'essaierai, dans ce court article, d'abord d'en expliquer l'existence (partie I), ensuite d'en décrire les principaux éléments (partie II) et, enfin, de proposer des exemples pour chacune des années de son utilisation à Trois-Rivières (partie III).

### I - ORIGINE DE L'ERREUR

Il faut savoir en tout premier lieu que le responsable de cette frappe particulière fut le deuxième maître de poste de Trois-Rivières, un anglophone nommé Samuel Sills. Ce dernier avait succédé probablement à Aaron Hart au cours de l'année 1770 et il resta le titulaire du poste jusqu'à sa mort, en septembre 1800.

#### a) antécédents

Grâce à deux missives, nous pouvons raisonnablement croire qu'il est le responsable direct de cette faute d'orthographe si singulière ! La première lettre date du 30 juillet 1782; elle fut adressée à monsieur J.B. Delisle, notaire public, à Montréal (illustration #2). Dans la partie supérieure gauche du pli, on voit inscrit, de façon manuscrite, "3 Riviere" indiquant l'origine précise de la missive. Déjà on voit la faute d'orthographe qui ne peut provenir que du maître de poste de cette localité, car elle

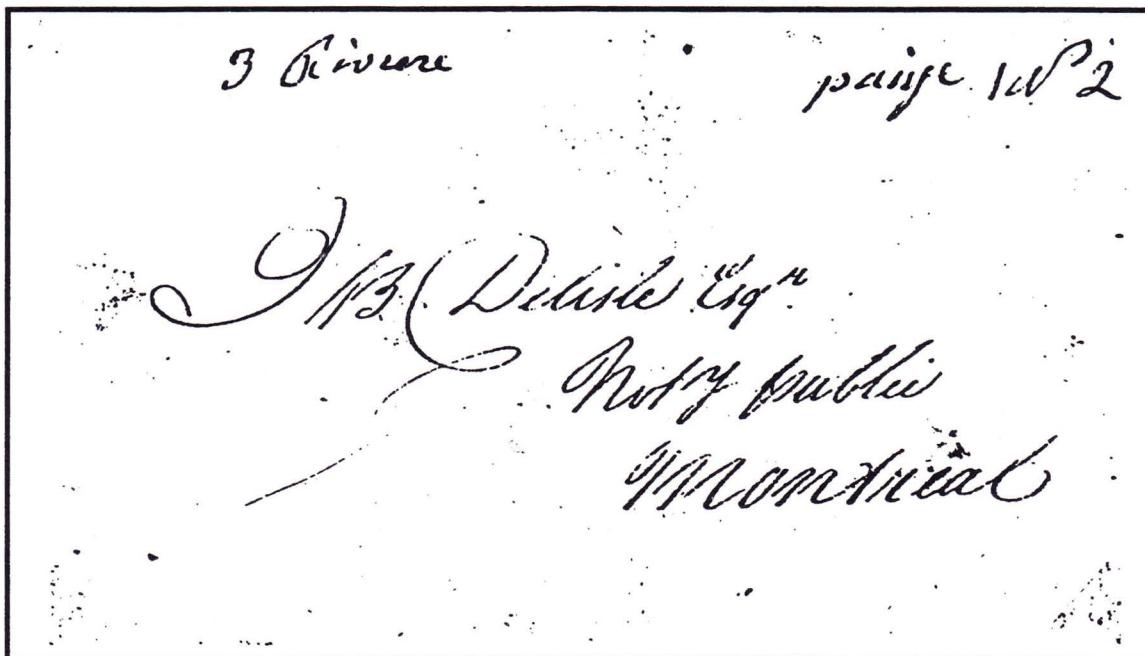


Illustration # 2  
Lettre du 30 juillet 1782



**Illustration # 3  
Lettre de date inconnue**

est de la même écriture que celle qui a indiqué les deux autres mentions manuscrites apposées dans le coin supérieur droit de la lettre: l'affranchissement 1N2 (un shilling et deux pence) et la mention "paiye". Ce sont là les raisons qui nous amènent à en attribuer l'origine à Samuel Sills lui-même qui devait avoir quelque difficulté avec la langue de Molière. Quant à la seconde lettre (illustration #3), à destination de Québec, elle porte également l'indication "3 Riviere" qui prouve incontestablement qu'il s'agit de la même personne qui l'a écrite au recto de la lettre précédente. C'est la seconde preuve décisive qui nous permet d'attribuer cette erreur à Samuel Sills, deuxième maître de poste de Trois-Rivières.

#### b) création du tampon

Les spécialistes de l'histoire postale estiment que ce sont les maîtres de poste qui ont commandé directement à un imprimeur local les tampons laissant l'empreinte des marques rectilignes de leur bureau.

En conséquence, ce fut Samuel Sills qui commanda ce tampon rectiligne et qui indiqua à son imprimeur son contenu : THREE RIVER. L'imprimeur n'avait plus qu'à réaliser le tampon d'après la commande expresse du maître de poste de Trois-Rivières.

Ce tampon fut probablement créé durant la première moitié de l'année 1799 et utilisé durant la

seconde partie, si l'on se fie aux plis recensés de ce type de marque.

#### c) conclusion

En conclusion, il ne s'agissait aucunement d'une erreur occasionnelle, mais plutôt d'une faute d'orthographe régulière commise par le titulaire du bureau de poste de Trois-Rivières ! Cela explique sans aucun doute l'erreur d'orthographe du tampon apposant cette marque rectiligne de Trois-Rivières.

## II - CONTENU DU TAMON

Selon le *Canada Specialized*, édition de 1987-1988 et incidemment la dernière qui fut imprimée, ce tampon a été utilisé entre les années 1799 et 1801. Il déposait une marque rectiligne qui contenait uniquement le nom du bureau (THREE RIVER) et il mesurait environ 50 x 4,5 mm (page XVIII). Voilà les seules indications fournies par l'unique catalogue canadien qui traite des marques rectilignes (illustration #4).

V	L.C.	1799-1801	50x4½	Black
(Without "S")				

**Illustration # 4  
Tableau venant du *Canada Specialized***

Grâce aux divers plis de notre collection, nous sommes en mesure d'ajouter que cette marque rectiligne a été apposée par un tampon RECTANGULAIRE mesurant approximativement 70 x 10 mm, si l'on tient compte des traces laissées par le tampon utilisé par le bureau de poste trifluvien.

À noter que, pour ce type de marque rectiligne trifluvienne, l'oblitération est toujours apposée côté recto des plis. Quand certains marchands indiquent "rare in front", ils ne traduisent pas la réalité et ne font que majorer la valeur de leurs pièces pour la vente aux collectionneurs et ainsi augmenter leurs profits!

Rares sont les spécialistes de l'histoire postale qui ont précisé la nature du tampon permettant d'apposer de telles marques rectilignes. Seulement les plis des collections privées peuvent apporter de si précieuses informations susceptibles d'éclairer la connaissance sommaire que nous avons de ce type.

### III - UTILISATION DE CE TAMON

Toujours d'après les indications données par le

catalogue déjà mentionné, ce tampon erroné a été utilisé par le bureau de poste de Trois-Rivières de 1799 à 1801 (page XVIII), ce qui donne une durée d'utilisation d'environ deux ans maximum. Il s'en dégagent deux éléments importants à noter :

- 1, ce tampon a été créé par Samuel Sills en 1799;
2. il a été utilisé même après sa mort, survenue en septembre 1800, par son successeur, Edward Sills, jusqu'à 1801. Ce sont les missives conservées dans notre collection qui permettront d'en illustrer son utilisation réelle à Trois-Rivières.

#### a) année 1799

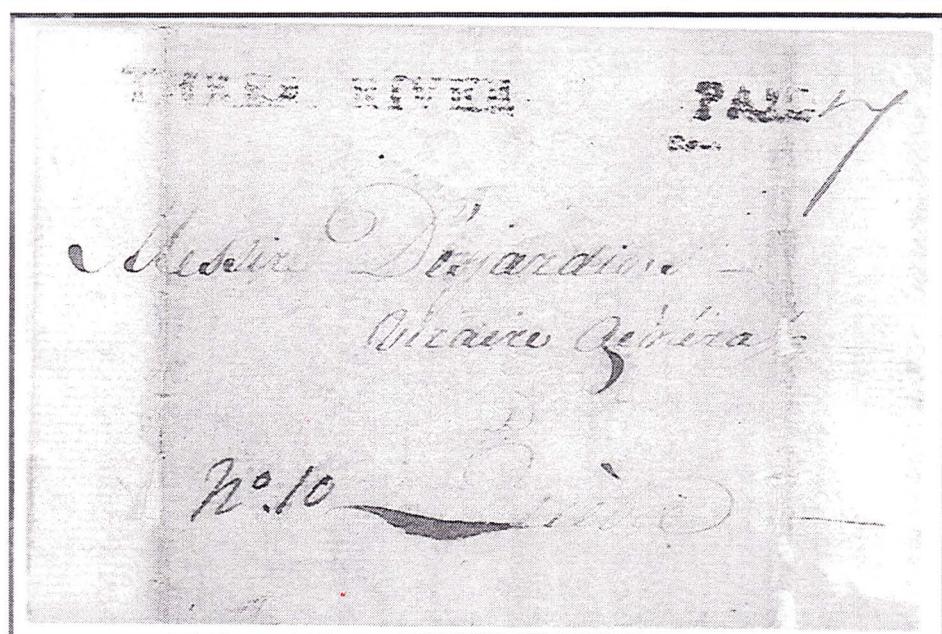
En examinant la collection de marques rectilignes présentant cette erreur, nous avons eu la chance de trouver en notre possession un pli daté du 31 décembre 1799, première année d'utilisation de ce type. La lettre qu'elle contient a été rédigée le mardi 31 décembre, dernière journée de l'année !

L'auteur de la lettre en est Jean-Baptiste

<b>SUCCURSALES A QUÉBEC:</b>	
<b>Corpo</b> 200, chemin Sainte-Foy Québec G1R 1T3 643-8736	<b>SAINTE-FOY:</b>  <b>L'Industrielle</b> 3810, rue Marly Sainte-Foy G1X 4B1 643-5861
<b>La Laurentienne</b> 425, rue Saint-Amable Québec G1R 4Z1 643-1542	<b>Delta</b> 1200, route de l'Église Sainte-Foy G1V 4K9 643-8018
<b>Chauveau</b> 8, rue Cook Québec G1R 5J8 643-8357	<b>S.S.Q.</b> 2525, boul. Laurier Sainte-Foy G1V 2L2 643-8076
<b>Palais de justice</b> 300, boul. Jean-Lesage Québec G1K 8K6 643-1591	<b>CHARLESBOURG:</b>  <b>Atrium</b> 5555, 3e avenue ouest Charlesbourg G1H 6R1 643-7909
<b>C.S.S.T.</b> 524, rue Bourdages Québec G1M 1A1 643-2967	

	<b>Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec</b>
<i>...une coopération soutenue!</i>	
La Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec est heureuse de collaborer à la présente publication.	
Elle vous offre un service personnalisé en planification fiscale et financière par l'intermédiaire de messieurs Fernand Plante, f.c.g.a., adm.a.pl.fin. et Pierre Duchaine, m.b.a., adm.a.pl.fin.	
<b>MONTRÉAL:</b> <b>Palais de justice</b> 1, rue Notre-Dame Est Montréal H2Y 1B6 (514) 873-2127	



**Illustration # 5**  
**Lettre du 31 décembre 1799**

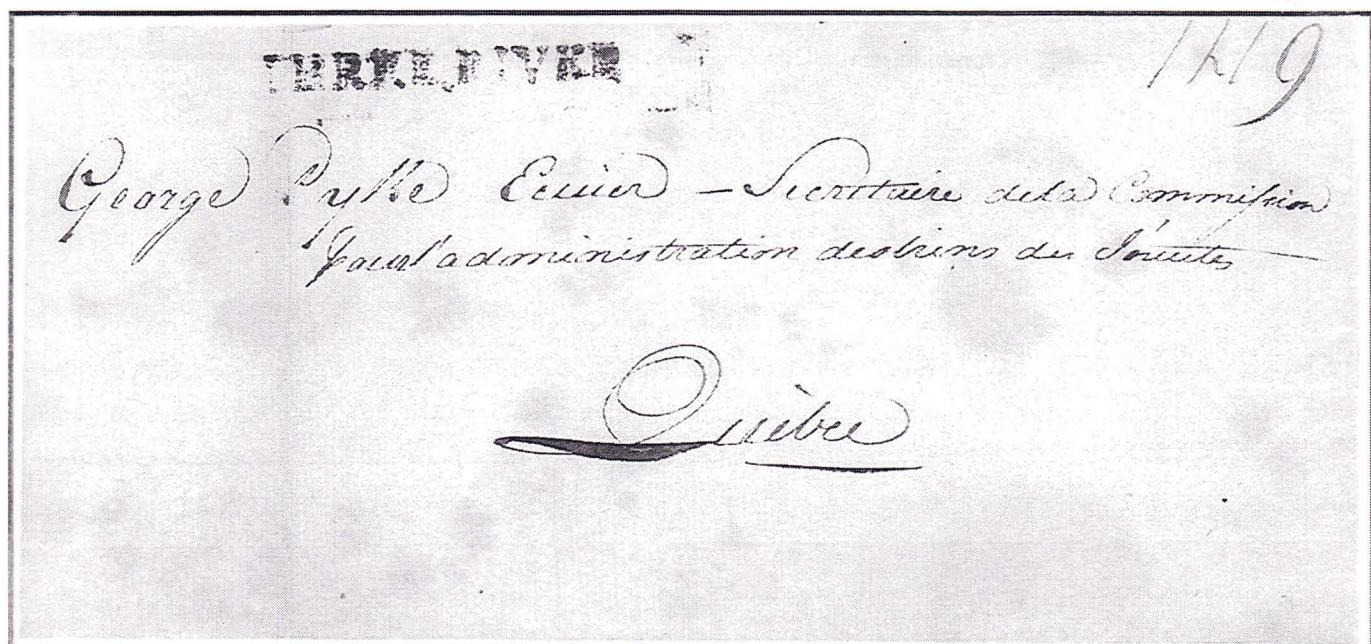
marques rectilignes de trouver des frappes parfaites. Elles n'existent malheureusement que dans l'imagination de certains négociants.

**b) année 1800**

La seconde missive qui présente ce type de frappe rectiligne date du vendredi, le 1er août 1800 (illustration #6).

Cette lettre est adressée à George Pyke, secrétaire de la Commission pour l'administration des biens des Jésuites, à Québec, par monsieur Joseph Badeaux, de Trois-Rivières. Une note manuscrite au verso du pli indique qu'elle a été reçue le 2 août et qu'elle a été lue à la Commission le 4 août suivant.

L'oblitération apposée au recto est des plus intéressantes, car elle a laissé des traces de l'empreinte du tampon utilisé par Samuel Sills ou son commis. Il



**Illustration # 6**  
**Lettre du 1er août 1800**

**Illustration # 7**  
**Lettre du 17 mars 1801**

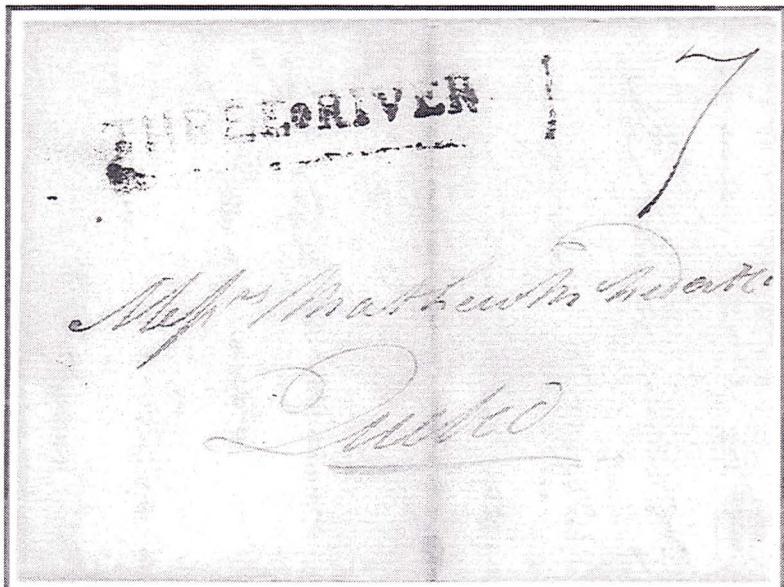
s'agit d'un marteau rectangulaire mesurant approximativement 70 x 10 mm.

**c) année 1801**

Trois autres plis de la dernière année d'utilisation seront présentées pour l'année 1801 : les 19 mars, 24 août et 14 décembre. Ces dernières, outre la marque rectiligne erronée qu'elles présentent, attirent notre attention à plus d'un point de vue.

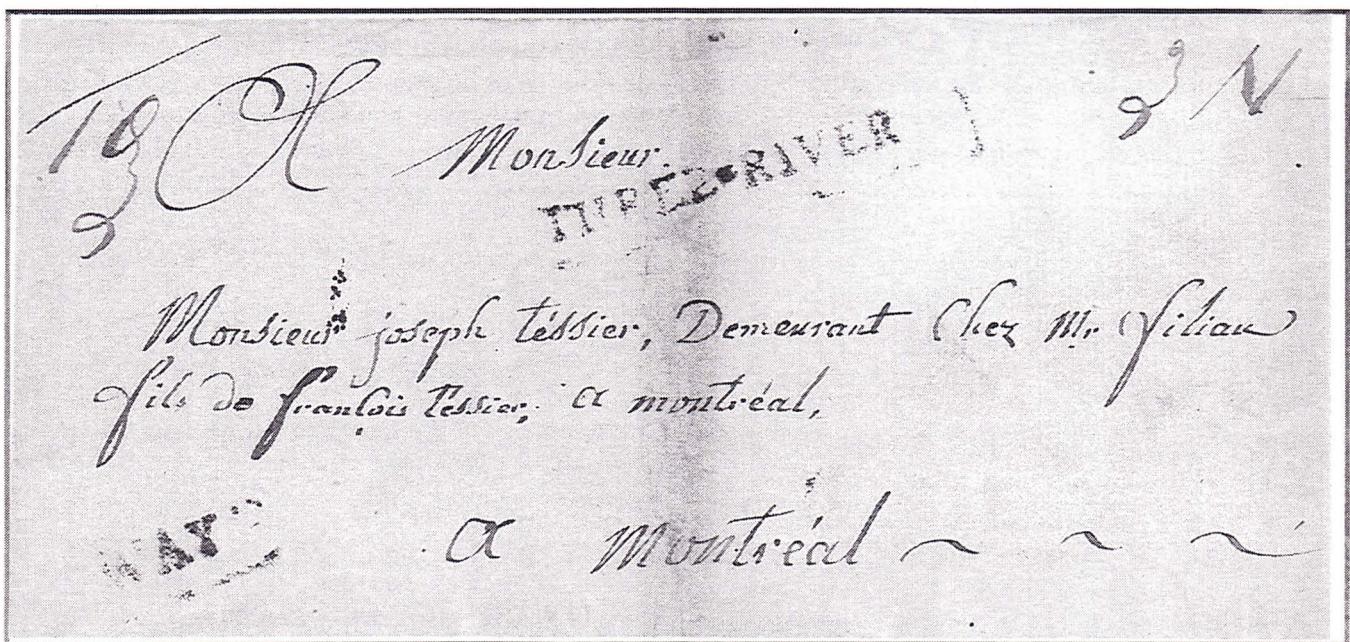
**(1) 17 mars 1801**

La frappe présentée par cette missive est magnifique pour ce type d'oblitération rectiligne et confirme qu'il s'agit bien d'un tampon de type rectangulaire.



**Illustration # 8**

**← Lettre du 24 août 1801**



Rédigée par James Fraser, en date du mardi 17 mars 1801, cette lettre fut portée le lendemain à Québec où elle fut reçue le 19 mars et on lui donna réponse seulement le 23 mars suivant (illustration #7).

l'encre rouge côté recto de la missive; la couleur indiquant normalement le port payé à l'avance.

**(2) 24 août 1801**

C'est l'expéditeur, James Fraser, qui en paya l'affranchissement, car on voit le chiffre "7" manuscrit à

La deuxième lettre prit la direction inverse de la précédente. Il s'agit d'une lettre familiale déposée au

relais postal de Sainte-Anne de la Pérade (située à environ 40 km en aval de Trois-Rivières) et adressée à Joseph Tessier demeurant chez M. Filion, à Montréal (illustration #8).

Encore une fois, nous pouvons remarquer l'empreinte du tampon rectangulaire qui fut apposé au sous-bureau situé à Trois-Rivières (marque de transit), ce qui explique la présence de l'inscription WAY dans le coin inférieur gauche au recto du pli.

Cette lettre, dont l'affranchissement avait été payé préalablement par l'expéditeur et qui s'élevait à trois shillings, soit quatre fois le tarif normal de 9 pence pour une lettre simple parcourant la distance de 120 milles. Il doit s'agir d'une missive dont le contenu était extrêmement lourd, qui nous est encore inconnu.

### (3) 14 décembre 1801

La dernière missive à être présentée dans cette communication indique une utilisation tardive de ce type d'oblitération rectiligne erronée par le successeur de Samuel Sills, c'est-à-dire son fils Edward (illustration #9).

En effet, la date à l'intérieur indique que cette lettre a été rédigée le lundi 14 décembre 1801; elle concerne l'achat de plusieurs livres auprès de John Neilson, imprimeur de Québec, par un certain M. Deschenaux, de Trois-Rivières.

L'affranchissement de 7 pence a été acquitté par l'envoyeur : à preuves, d'abord le tampon PAID en noir, le chiffre "7" manuscrit en rouge et l'abréviation "P.P." écrite à la main par le maître de poste.

Voilà comment, à partir de plis acquis au fil des années, on peut plus facilement découvrir la véritable nature d'une oblitération rectiligne spécifique utilisée par le bureau de poste à Trois-Rivières, l'un des plus anciens de ce pays. Cette frappe erronée "THREE RIVER" reste l'une des plus singulières dans l'histoire postale canadienne.

### Crédit des illustrations:

- \* Illustrations #1 et #4: Catalogue Canada Specialized;
- \* Toutes les autres illustrations: Collection de l'auteur.

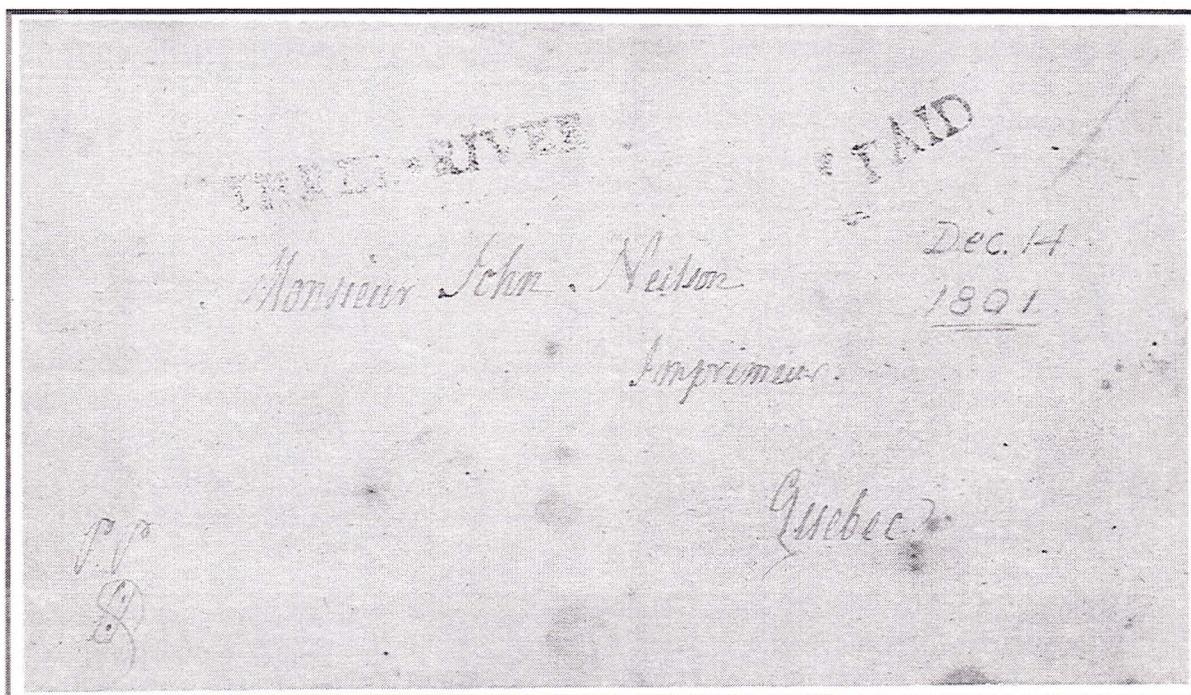


Illustration # 9  
Lettre du 14 décembre 1801